

Accompagner les producteurs de lait dans la réduction de l'empreinte carbone de leur élevage



Dans le cadre de son programme « *Les 2 Pieds sur Terre* » Danone soutient et accompagne les éleveurs laitiers français à réduire leur empreinte carbone, à améliorer la santé des sols et à communiquer positivement sur l'élevage. L'approche se fait en plusieurs étapes et appréhende tout l'écosystème des éleveurs aux côtés de nombreux partenaires et experts : sensibilisation, suivis et plans d'actions, cofinancement des projets, tests et diffusions des bonnes pratiques observées.

Date de démarrage du projet	2018	
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	France entière	
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	Accompagner les producteurs partenaires afin de réduire l'empreinte carbone de leur élevage de 15% d'ici à 2025, améliorer la santé des sols, la compétitivité des exploitations laitières, communiquer positivement sur l'élevage auprès de la société civile ainsi que tester et diffuser des bonnes pratiques aux acteurs de la filière.	
Description détaillée du projet	<p>La filière laitière représente 6% des émissions de GES françaises et plus de 50% des émissions (directes et indirectes) de GES de Danone.</p> <p>Le programme « <i>Les 2 Pieds sur Terre</i> », co-financé par Danone et le Fonds Danone pour l'Ecosystème vise à soutenir et accompagner les éleveurs laitiers partenaires (pendant 5 ans) à réduire leur empreinte carbone, notamment par le biais de diagnostics selon la méthodologie filière permettant d'identifier les meilleures pratiques pour y parvenir, et de plan d'actions et suivis locaux pour mettre en place les leviers identifiés grâce aux partenaires impliqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du troupeau (optimiser le nombre de vaches, leur santé et la reproduction) - Alimentation du troupeau (qualité et quantité, optimisation des concentrés, autonomie protéique) - Fertilisation (fertilisation raisonnée, plantation de légumineuses) - Sol et cultures (pâturage, réduction du labour, rotation des cultures, couvertures des sols) - Produits phytosanitaires (réduction, utilisation raisonnée et recherche d'alternatives) <p>Une fois les meilleures pratiques identifiées, les agriculteurs peuvent partager leurs projets de réduction d'empreinte carbone sur la plateforme de financement participatif MiiMOSA, et potentiellement avoir accès à des financements complémentaires de la part de la société civile et de Danone. Cette plateforme leur permet de donner de la visibilité aux actions menées pour lutter contre le changement climatique, favoriser le bien-être animal. Les meilleures pratiques partagées sur la plateforme sont identifiées et seront disséminées pour inspirer l'ensemble des éleveurs.</p> <p>Ce programme se décline suivant différents objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'empreinte carbone lait de 15% à horizon 2025 (suivi annuel via CAP'2ER) - Améliorer la santé des sols (près de 50 agriculteurs dans des expérimentations pilotes); - Améliorer la compétitivité des exploitations laitières ; - Communiquer positivement sur l'élevage auprès de la société civile (notamment via la plateforme de financement participatif MiiMOSA – 147 éleveurs soutenus à date) ; - Tester et diffuser des bonnes pratiques aux acteurs de la filière. 	
Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet	Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	Priorisation de l'utilisation de ressources locales.
	<input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	
	<input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	Pré-refroidisseur de traite Production d'énergie renouvelable (méthanisation, panneaux solaires ...)

	<input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)	Amélioration de la productivité des vaches pour la production de lait (moins de vaches toutes choses égales par ailleurs). Réduction de la consommation de produits phytosanitaires Optimisation des ressources alimentaires, plus locales pour les animaux. Plantation de haies, Amélioration de la santé des prairies.																				
Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions</th> <th>Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone</td> </tr> <tr> <td>Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i></td> <td> Réduction de l'empreinte carbone des fournisseurs Réduction de 3,6% entre 2017 et 2019 en empreinte nette selon une méthodologie CAP'2ER. Cela équivaut à une moyenne de 29 722 tonnes CO₂/an évité grâce au programme « <i>Les 2 Pieds sur Terre</i> ». </td> </tr> <tr> <td colspan="2">Augmentation des puits de carbone</td> </tr> <tr> <td>Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres</td> </tr> <tr> <td>Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions	<i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>		Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>		Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>		Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>	Réduction de l'empreinte carbone des fournisseurs Réduction de 3,6% entre 2017 et 2019 en empreinte nette selon une méthodologie CAP'2ER. Cela équivaut à une moyenne de 29 722 tonnes CO ₂ /an évité grâce au programme « <i>Les 2 Pieds sur Terre</i> ».	Augmentation des puits de carbone		Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>		Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres		Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>	
	Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions																				
	<i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>																					
	Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone																					
	Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>																					
	Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>																					
	Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>	Réduction de l'empreinte carbone des fournisseurs Réduction de 3,6% entre 2017 et 2019 en empreinte nette selon une méthodologie CAP'2ER. Cela équivaut à une moyenne de 29 722 tonnes CO ₂ /an évité grâce au programme « <i>Les 2 Pieds sur Terre</i> ».																				
	Augmentation des puits de carbone																					
	Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>																					
	Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres																					
Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>																						
Précisions sur le calcul ou autres remarques : cliquez ici pour préciser																						
Modalité de vérification de cette quantification	Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : Diagnostic CAP'2ER dans les exploitations, outil permettant d'évaluer les impacts environnementaux à l'échelle d'une exploitation d'élevage de ruminants et par atelier (bovin lait, bovin viande, ovin viande) ; l'outil est reconnu et certifié (par Ecocert). Vérification du calcul (interne ou externe) : Externe																					
Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet	Le programme « <i>Les 2 Pieds sur Terre</i> » contribue aux ODD suivants : <ul style="list-style-type: none"> • ODD 6 Eau propre & assainissement : la protection de la ressource en eau, tant en quantité que qualité est un des piliers de l'agriculture régénératrice, pratiques qui sont développées dans le cadre du programme. • ODD 7 Energie propre à un coût abordable : la réduction des émissions de gaz à effet de serre passe par la promotion d'énergie verte et consommation responsable • ODD 8 Travail décent et croissance économique : le pilier homme, impliquant des contrats long terme incluant les coûts de production, et la résilience du modèle agricole est phare dans la démarche d'agriculture régénératrice appliquée ici. • ODD 12 Consommation et production responsables : le programme favorise et encourage une autonomie protéique • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : l'agriculture régénératrice apporte des solutions pour lutter contre le changement climatique, notamment en préservant la santé des sols et la biodiversité afin notamment de séquestrer du carbone dans les sols. 																					

	<ul style="list-style-type: none"> • ODD 15 Vie terrestre (entretien de surfaces de Biodiversité) : la protection de la biodiversité est un des leviers de l'agriculture régénératrice (agroforesterie, entretien SIE, plantation de haies, préservation des surfaces en prairies...). • ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs : « <i>Les 2 Pieds sur Terre</i> » est un programme qui repose sur des dynamiques de co-construction sur les territoires, avec les agriculteurs partenaires, l'Institut de l'Elevage, MiiMOSA, BTPL, Agricultures et Territoire, France Conseil Elevage, Pâturesens, Chambre d'agriculture, Pour Une Agriculture du Vivant, CDA, Gaïago, La Vache Heureuse, Coop de Creully
Niveau de maturité du projet	<input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle (objectif de toucher 100% des éleveurs partenaires de Danone et un maximum de partenaires techniques). Remarques : Cliquez ici ou appuyez ici pour préciser le niveau de maturité du projet
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	<p>Le programme « <i>Les 2 pieds sur Terre</i> » s'inscrit pleinement dans la démarche de filière Ferme Laitière Bas carbone ainsi que dans la démarche de responsabilité de filière. Danone utilise l'outil filière CAP'2ER pour évaluer les impacts environnementaux. La dimension sol du programme Les Deux Pieds sur Terre vient également renforcer les engagements pris lors de la Cop21 et contribue au programme de réduction des émissions carbone de Danone, nécessaire à son objectif de Zero net carbone d'ici à 2050.</p> <p>En ce sens la démarche est reproductible et l'impact pourrait être accentué avec la mise en place de projets équivalents dans les autres pays au sein desquels Danone intervient. Le projet est aujourd'hui largement financé par le Fonds Danone pour l'Ecosystème. Trouver d'autres sources de financements est un enjeu majeur pour la suite du projet.</p>
Montant de l'investissement réalisé (en €)	<p>5,8 M€ de budget jusqu'en 2022 (projet sur 5 ans). Projet qui a un effet de levier financier en croissance.</p> <p>Financement de diagnostics, accompagnement individuel, collectifs, formations, expérimentation, pilotes, dissémination des pratiques, financement des leviers de réduction</p>
Rentabilité économique du projet (ROI)	<input type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input checked="" type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans) Remarques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Partenariats engagés	<p>Au travers du programme « <i>Les 2 Pieds sur Terre</i> », différents partenariats sont engagés avec l'Institut de l'Elevage, MiiMOSA, BTPL, Agricultures et Territoire, France Conseil Elevage, Pâturesens, Chambre d'agriculture, Pour Une Agriculture du Vivant, CDA, Gaïago, La Vache Heureuse, Coop de Creully</p>
Commentaires libres du porteur de projet	/
Pour en savoir plus sur le projet	
Contacteur l'entreprise porteuse du projet	cecilia.le-viol@danone.com
Liens URL du projet	http://ecosysteme.danone.com/proiectslists/les-pieds-sur-terre/
Illustrations du projet	 

